

الطرق السيارة بالمغرب

Autoroutes du Maroc

**COMMUNICATION FINANCIÈRE
COMPTES SOCIAUX ET ÉTATS FINANCIERS**

www.adm.co.ma

BILAN ACTIF

	A C T I F			Exercice		Exercice N-1	
		Brut	Amort. Prov.	Net		Net	
ACTIF IMMOBILISÉ							
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)		2 104 851 056,90	1 862 583 175,56	242 267 881,34		175 024 481,03	
A01 - Frais préliminaires		129 411 680,23	129 411 680,21	0,02		2 447 816,69	
A02 - Charges à répartir		1 975 439 376,67	1 733 171 495,36	242 267 881,31		172 576 664,34	
A03 - Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00	0,00		0,00	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		84 252 240,93	53 072 240,96	31 179 927,97		24 970 278,95	
A04 - Immobilisations en recherche & développement		0,00	0,00	0,00		0,00	
A05 - Brevets, marques, droits et val. similaires		84 252 240,93	53 072 240,96	31 179 927,97		24 970 278,95	
A06 - Fonds commercial		0,00	0,00	0,00		0,00	
A07 - Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00		0,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C1)		96 553 626,62	49 440 736,68	47 112 889,94		53 734 257,17	
A08 - Terrains		2 575 690,00	0,00	2 575 690,00		2 575 690,00	
A09 - Constructions		43 702 076,76	35 283 182,03	8 418 894,73		10 171 421,98	
A10 - Installations techniques, mat. & outill.		1 486 441,12	865 369,85	621 071,27		216 744,40	
A11 - Matériel de transport		0,00	0,00	0,00		0,00	
A12 - Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers		24 229 098,19	13 292 184,80	10 936 913,39		11 736 615,11	
A13 - Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00		0,00	
A14 - Immobilisations corporelles en cours		24 560 320,55	0,00	24 560 320,55		29 033 785,68	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION (C2)		77 891 623 783,66	9 681 626 439,29	68 209 997 344,37		67 881 353 189,45	
- Terrains		0,00	0,00	0,00		0,00	
- Constructions		76 668 750 029,93	9 224 438 622,74	67 444 311 407,19		67 543 165 197,58	
- Installations techniques, mat. & outill.		347 832 711,68	256 795 844,64	91 036 867,04		113 510 839,99	
- Matériel de transport		24 665 570,84	24 665 570,84	0,00		0,00	
- Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers		225 565 053,01	175 726 401,07	49 838 651,94		62 717 291,61	
- Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00		0,00	
- Immobilisations corporelles en cours		624 810 418,20	0,00	624 810 418,20		161 959 860,27	
IMMOBILISATIONS FINANCIERS (D)		3 886 575,28	0,00	3 886 575,28		3 177 069,11	
A15 - Prêts immobilisés		714 570,61	0,00	714 570,61		7 894,44	
A16A - Autres créances financières		2 172 004,67	0,00	2 172 004,67		2 169 174,67	
A17 - Titres de participation		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00		1 000 000,00	
A18 - Autres titres immobilisés		0,00	0,00	0,00		0,00	
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)		102 952 664,78	0,00	102 952 664,78		495 041 069,83	
A19 - Diminution des créances immobilisées		13 254,36	0,00	13 254,36		19 237,94	
A20 - Augmentation des dettes de financement		102 939 410,42	0,00	102 939 410,42		495 021 831,89	
TOTAL I (A+B+C1+C2+E)		80 284 119 876,17	11 646 722 592,49	68 637 397 283,68		68 633 300 345,54	
STOCKS		31 397 320,58	3 378 198,99	28 019 121,59		34 968 449,44	
A21 - Marchandises		0,00	0,00	0,00		0,00	
A22 - Matières et fournitures consommables		31 397 320,58	3 378 198,99	28 019 121,59		34 968 449,44	
A23A - Produits en cours		0,00	0,00	0,00		0,00	
A24 - Produits intermédiaires produits résiduels		0,00	0,00	0,00		0,00	
A25 - Produits finis		0,00	0,00	0,00		0,00	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		4 215 938 895,29	250 485 819,85	3 965 453 075,44		4 151 549 380,54	
A26 - Fournisseurs débiteurs avances et acomptes		2 720 091,00	0,00	2 720 091,00		2 334 064,96	
A27 - Clients et comptes rattachés		473 726 141,45	248 805 647,03	224 920 494,42		184 605 726,78	
A28 - Personnel		320 265,53	0,00	320 265,53		692 235,83	
A29 - Etat		3 695 365 072,31	0,00	3 695 365 072,31		3 958 200 942,87	
A30 - Comptes d'associés		0,00	0,00	0,00		0,00	
A31 - Autres débiteurs		38 708 646,36	1 680 172,82	37 028 473,54		3 353 101,22	
A32 - Comptes de régularisation actif		5 098 678,64	0,00	5 098 678,64		2 363 308,88	
A33 TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)		1 649 699 802,06	0,00	1 649 699 802,06		1 174 153 600,17	
A34A ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (II) (Elém.circ.)		184 574,39	0,00	184 574,39		446 776,27	
TOTAL II (F+G+H+I)		5 897 220 592,32	253 864 018,84	5 643 356 573,48		5 361 118 206,42	
TRESORERIE							
TRESORERIE ACTIF		178 390 641,22	0,00	178 390 641,22		180 185 138,25	
A35 - Chèques et valeurs à encaisser		17 024 030,30	0,00	17 024 030,30		16 129 180,30	
A36 - Banques, T.G et C.P		116 837 065,55	0,00	116 837 065,55		98 497 998,28	
A37 - Caisses, Régies d'avances et accreditifs		44 529 545,37	0,00	44 529 545,37		65 557 959,67	
TOTAL III		178 390 641,22	0,00	178 390 641,22		180 185 138,25	
TOTAL GENERAL (I+II+III)		86 359 731 109,71	11 900 586 611,33	74 459 144 498,38		74 174 603 690,21	

BILAN PASSIF

	P A S S I F			Exercice N		Exercice N-1	
FINANCEMENT PERMANENT							
CAPITAUX PROPRES				26 439 986 312,10		26 975 950 979,89	
B01 - Capital social ou personnel (1)				15 715 628 500,00		15 715 628 500,00	
B02 - (-) : actionnaires, CSNA, C.App,dont Versé				0,00		0,00	
B03 - Primes d'émission, de fusion, d'apport				0,00		0,00	
B04 - Ecarts de réévaluation				22 554 900 492,80		22 554 900 492,80	
B05 - Réserve légale				558 341,72		558 341,72	
B06 - Autres réserves				0,00		0,00	
B07 - Report à nouveau (2)				-11 295 136 354,63		-11 396 450 010,02	
B08 - Résultats nets en instance d'affectation				0,00		0,00	
B09 - Résultat net de l'exercice (2)				-535 964 667,79		101 313 655,39	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(A)	(B)	(C)	26 439 986 312,10		26 975 950 979,89	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)	(B)		167 557 991,60		143 230 946,66	
B10 - Subventions d'investissement				167 557 991,60		143 230 946,66	
B11 - Provisions réglementées				0,00		0,00	
B12 - Compte de liaison				0,00		0,00	
DETTE DE FINANCEMENT	(C)	(C)		40 391 179 144,75		39 482 074 910,03	
B13 - Emprunts obligataires				19 717 361 948,34		17 627 107 965,56	
B14 - Autres dettes de financement				20 673 817 196,41		21 854 966 944,47	
PROVISION DURABLES POUR RISQUES & CHARGES	(D)	(D)		5 035 516 063,71		5 324 228 164,07	
B15 - Provisions pour risques				395 260 428,63		559 211 127,07	
- Provisions pour charges				4 640 255 635,08		4 765 017 037,00	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	(E)	(E)		374 605 275,53		341 489 348,98	
B17 - Augmentation des créances immobilisées				0,00		0,00	
B18 - Diminution des dettes de financement				374 605 275,53		341 489 348,98	
TOTAL I (A+B+C+D+E)				72 408 844 787,69		72 266 974 349,63	
FINANCEMENT CIRCULANT							
DETTE DU PASSIF CIRCULANT	(F)	(F)		2 011 304 292,12		1 852 628 004,86	
B19 - Fournisseurs et compte rattachés				741 817 638,69		775 028 633,60	
B20 - Clients créditeurs, avances et acomptes				639 000,40		639 000,40	
B21 - Personnel				40 278 776,15		31 583 085,72	
B22 - Organismes sociaux				16 425 606,25		16 163 480,56	
B23 - Etat				164 550 593,19		90 706 274,41	
B24 - Comptes d'associés				457 823,42		457 823,42	
B25 - Autres créanciers				92 260 659,94		41 513 337,17	
B26 - Comptes de régularisation passif				954 874 194,08		896 536 369,58	
B27 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)			184 574,39		446 776,27	
B28 ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elém. cir.)	(H)			621 343,03		714 764,40	
TOTAL II (F+G+H+I)				2 012 110 209,54		1 853 789 545,53	
TRESORERIE							
TRESORERIE PASSIF				38 189 501,15		53 839 795,05	
B29 - Crédits d'escompte				0,00		0,00	
B30 - Crédits de trésorerie				0,00		0,00	
B31 - Banques (soldes créditeurs)				38 189 501,15		53 839 795,05	
TOTAL III				38 189 501,15		53 839 795,05	
TOTAL GENERAL (I+II+III)				74 459 144 498,38		74 174 603 690,21	

(1) Capital personnel débiteur (-)
(2) Bénéficiaire (+); Déficiaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

	OPERATIONS Propres à l'exercice	Concernant exerc. preced.	TOTAUX DE L'EXERCICE	
			1	2
EXPLOITATION				
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
D01 - * Ventes de marchandises en l'état	0,00	0,00	0,00	0,00
D02 - * Ventes de biens et services produits	2 421 349 040,23	18 319,20	2 421 367 359,43	3 297 008 783,96
Chiffre d'affaires	2 421 349 040,23	18 319,20	2 421 367 359,43	3 297 008 783,96
D03 - * Variation de stocks de produits (+/-) (1)	0,00	-	0,00	0,00
D04 - * Immobilisations produites par : Ent.pour elle meme	0,00	0,00	0,00	0,00
D05 - * Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
D06 - * Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
D07 - * Reprises d'exploitation ; transferts de charges	344 336 700,89	1 484 192,35	345 820 893,24	574 155 470,75
TOTAL I	2 765 685 741,12	1 502 511,55	2 767 188 252,67	3 871 164 254,71
II CHARGES D'EXPLOITATION				
C01 - * Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
C02 - * Achats consommés (2) de matières & fournitures	231 081 519,95	739 303,16	231 820 823,11	241 912 865,72
C03 - * Autres charges externes	497 807 414,96	4 189 893,23	501 997 308,19	745 124 994,48
C04 - * Impôts et taxes	6 309 313,80	200 500,00	6 509 813,80	8 543 288,26
C05 - * Charges de personnel	231 223 196,59	26 056,08	231 249 252,67	214 114 695,61
C06 - * Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,0	

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice A	Exercice précédent B	Variation (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
			Financement permanent	72 408 844 787,69
Actif immobilisé	68 637 397 283,68	68 633 300 345,54	4 096 938,14	
Fonds de roulement fonctionnel	3 771 447 504,01	3 633 674 004,09	0,00	141 870 438,06
Actif circulant	5 643 356 573,48	5 361 118 206,42	282 238 367,06	0,00
Passif circulant	2 012 110 209,54	1 853 789 545,53	0,00	158 320 664,01
Besoin de financement global	3 631 246 363,94	3 507 328 660,89	282 238 367,06	0,00
Tresorerie nette (actif - passif)	140 201 140,07	126 345 343,20	13 855 796,87	0,00

II- EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I- Ressources stables de l'exercice				
* Autofinancement (A)	0,00	-442 855 327,35	0,00	453 189 454,59
* Capacité d'autofinancement		-442 855 327,35		453 189 454,59
* Distribution des bénéfices				
* Cessions et réductions d'immobilisations (B)		0,00	0,00	3 292 427,00
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		0,00		3 292 427,00
* Cessions d'immobilisations financières				
* Récupération sur créances immobilisées				0,00
* Diminution des immobilisations en cours		0,00		
* Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		28 333 333,33	0,00	70 000 000,00
* Augmentation du capital, apports		0,00		0,00
* Subventions d'investissement		28 333 333,33		70 000 000,00
* Augmentation des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursements)		2 816 586 537,66		2 000 000 000,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		2 402 064 543,64		2 526 481 881,59
II- Emplois stables de l'exercice				
* Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	643 361 721,96	0,00	457 706 849,67	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12 968 333,81		17 218 801,73	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	629 683 881,98		440 476 721,52	
* Acquisitions d'immobilisations financières	709 506,17		11 326,42	
* Augmentation des créances immobilisées				
* Remboursement des capitaux propres (F)				
* Remboursement des dettes de financement (G)	1 293 290 897,02		1 597 977 454,20	
* Emplois en non valeurs (H)	169 317 760,73		123 200 103,26	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2 105 970 379,71	0,00	2 178 884 407,13	0,00
III- Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	282 238 367,06	0,00	331 616 802,54	
IV- Variation de la trésorerie	13 855 796,87	0,00	15 980 671,92	
Total général	2 402 064 543,64	2 402 064 543,64	2 526 481 881,59	2 526 481 881,59

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

		Exercice	Exercice N-1
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	2 421 367 359,43	3 297 008 783,96
3	* Ventes de biens et services produits	2 421 367 359,43	3 297 008 783,96
4	* variation stocks de produits	0,00	0,00
5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	733 818 131,30	987 037 860,20
6	* Achats consommés de matières et fournitures	231 820 823,11	241 912 865,72
7	* Autres charges externes	501 997 308,19	745 124 994,48
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	1 687 549 228,13	2 309 970 923,76
8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
9	- Impôts et taxes	6 509 813,80	8 543 288,26
10	- Charges de personnel	231 249 252,67	214 114 695,61
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	1 449 790 161,66	2 087 312 939,89
	= ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	0,00	0,00
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	345 820 893,24	574 155 470,75
14	- Dotations d'exploitation	1 029 422 643,40	976 825 445,50
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	766 188 411,51	1 684 642 965,14
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	-1 296 268 134,36	-1 543 554 239,58
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	-530 079 722,85	141 088 725,56
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	6 542 716,20	-22 951 232,95
15	- Impôts sur les résultats	12 427 661,14	16 823 837,22
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-535 964 667,79	101 313 655,39
1	Résultat net de l'exercice	-535 964 667,79	101 313 655,39
	* Bénéfice +	0,00	101 313 655,39
	* Perte -	535 964 667,79	0,00
2	+ Dotations d'exploitation (1)	983 833 226,59	931 236 028,69
3	+ Dotations financières (1)	197 828,75	463 551 720,85
4	+ Dotations non courantes (1)	0,00	50 000 000,00
5	- Reprises d'exploitation (2)	341 358 394,19	570 840 152,94
6	- Reprises financières (2)	499 563 320,70	515 450 183,48
7	- Reprises non courantes (2) (3)	50 000 000,00	3 329 186,92
8	- Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 292 427,00
9	+ Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées	0,00	0,00
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-442 855 327,35	453 189 454,59
10	- Distributions de bénéfices		
II	AUTOFINANCEMENT	-442 855 327,35	453 189 454,59

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	5 324 228 164,07	590 960 583,90	0,00		340 898 363,56	488 774 320,70	50 000 000,00	5 035 516 063,71
SOUS TOTAL (A)	5 324 228 164,07	590 960 583,90	0,00	0,00	340 898 363,56	488 774 320,70	50 000 000,00	5 035 516 063,71
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	228 841 939,02	25 022 079,82						253 864 018,84
5. Autres Provisions pour risques et charge			0,00		0,00			
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	228 841 939,02	25 022 079,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 864 018,84
TOTAL (A+B)	5 553 070 103,09	615 982 663,72	0,00	0,00	340 898 363,56	488 774 320,70	50 000 000,00	5 289 380 082,55

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
- Adoption d'un amortissement progressif en fonction du trafic en 2016 au lieu d'un amortissement de caducité au fur et à mesure de la construction combiné au prolongement de la durée de la concession à 99 ans à partir du 1 ^{er} janvier 2016. - Pour prendre en considération le planning généralement décennal d'entretien des chaussées, la société constitue à partir de 2015 des provisions pour grosses réparations. En 2016, ADM a passé le rappel de provisions pour grosses réparations sur les années antérieures.	- L'amortissement progressif en fonction du trafic prévisionnel sur la nouvelle durée de la concession (99 ans) est le rythme d'amortissement qui reflète le meilleur rythme d'usure des actifs en concessions. - Etalement du coût d'entretiens des chaussées sur la durée d'utilisation.	- L'application de la durée d'amortissement progressif en fonction du trafic sur une durée de 99 ans a eu pour effet de minorer la charge d'amortissement de l'exercice 2016 vs. 2015 de 773 MMAD (323 MMAD en 2016 vs. 1096 MMAD selon l'ancienne méthode). - Le montant du rattrapage de provision au titre des exercices antérieurs à 2016 s'élève à 2 524 MMAD. Le montant de la provision au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 536 MMAD pour une reprise de provision constatée en 2020 de 339 MMAD.
- Le montant de la dotation aux provisions pour risques de change pour les dettes en devise a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	- LA composition de la dette en devise d'ADM reflète la composition du panier du dirhams 60% Euro, 40% dollars ce qui donne des impacts diversifiés sur la dette d'ADM lors de la fluctuation de ces deux devises, de ce fait la prise en compte des gains latents dans le calcul de la dotation pour provision pour risque de change donne une image fidèle de la situation financière de l'entreprise	- l'impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de - 238 083 924,35 dhs
II. Changements affectant les règles de présentation		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 935 533 296,17	169 317 760,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 104 851 056,90
* Frais préliminaires	129 411 680,23	0,00						129 411 680,23
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 806 121 615,94	169 317 760,73					0,00	1 975 439 376,67
* Primes de remboursement obligations								
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 283 835,12	12 968 333,81						84 252 168,93
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	71 283 835,12	12 968 333,81					0,00	84 252 168,93
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	98 923 376,49	2 168 602,31	0,00	0,00	0,00	0,00	4 538 352,18	96 553 626,62
* Terrains	2 575 690,00	0,00						2 575 690,00
* Constructions	43 766 963,81	0,00					64 887,05	43 702 076,76
* Installat. techniques, matériel et outillage	1 043 671,12	442 770,00						1 486 441,12
* Matériel de transport		0,00						0,00
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	22 503 265,88	1 725 832,31						24 229 098,19
* Autres immobilisations corporelles								0,00
* Immobilisations corporelles en cours	29 033 785,68						4 473 465,13	24 560 320,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION	77 264 108 503,99	627 515 279,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 891 623 783,66
* Terrains								
* Constructions	76 511 517 759,03	157 232 270,90						76 668 750 029,93
* Installat. techniques, matériel et outillage	343 059 475,28	4 773 236,40			0,00			347 832 711,68
* Matériel de transport	24 665 570,84	0,00			0,00			24 665 570,84
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	222 905 838,57	2 659 214,44						225 565 053,01
* Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
* Immobilisations corporelles en cours	161 959 860,27	462 850 557,93					979 355,89	624 810 418,20

Les acquisitions des constructions intègrent le montant de la réévaluation (cf. changement de méthode)

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payés	Montants en devises	Montant vis à vis organismes publics	Montant vis à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DETTES DE FINANCEMENT	40 391 179 144,75	38 671 916 491,75	1 719 262 653,00	0,00	17 923 437 381,31			
- Emprunts obligataires	19 717 361 948,34	19 303 715 948,34	413 646 000,00					
- Autres dettes de financement	20 673 817 196,41	19 368 200 543,41	1 305 616 653,00		17 923 437 381,31			
DU PASSIF CIRCULANT	2 011 304 292,12	0,00	2 011 304 292,12	0,00	23 917 065,98	190 428 997,73		
- Fournisseurs et comptes rattachés	741 817 638,69		741 817 638,69		23 917 065,98	8 994 974,87		
- Clients créditeurs, avances et acomptes	639 000,40		639 000,40					
- Personnel	40 278 776,15		40 278 776,15					
- Organismes sociaux	16 425 606,25		16 425 606,25			16 425 606,25		
- Etat	164 550 593,19		164 550 593,19			164 550 593,19		
- Comptes d'associés	457 823,42		457 823,42			457 823,42		
- Autres créditeurs	92 260 659,94		92 260 659,94					
- Compte de régularisation du passif	954 874 194,08		954 874 194,08					

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	Montants sur les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées				
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 886 575,28	3 886 575,28	0,00			1 000 000,00		
- Prets immobilisés	714 570,61	714 570,61						
- Autres créances financières	2 172 004,67	2 172 004,67						
- Titres de participation	1 000 000,00	1 000 000,00				1 000 000,00		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	4 215 938 895,29	3 624 037 125,29	287 928 231,08	303 973 538,92	0,00	3 709 017 787,24	0,00	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 720 091,00		2 720 091,00					
- Clients et comptes rattachés	473 726 141,45		169 752 602,53	303 973 538,92		13 652 714,93	6 646 184,86	
- Personnel	320 265,53		320 265,53					
- Etat	3 695 365 072,31	3 624 037 125,29	71 327 947,02			3 695 365 072,31		
- Comptes d'associés	0,00		0,00			0,00		
- Autres débiteurs	38 708 646,36		38 708 646,36					
- Comptes de régularisation actif	5 098 678,64		5 098 678,64					

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	La société ADM a procédé au 1er janvier 2016 à la réévaluation de l'ensemble de ses actifs en concession sur la base du rapport d'un expert indépendant.	Le montant de la réévaluation s'est élevé à 22 554 900 492,81 MAD. L'incidence sur le résultat de l'amortissement de l'écart de réévaluation en 2020 s'est élevé à 78 MMAD.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Au 31 décembre 2019, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc, et afin de présenter une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'entreprise, a dérogé, tels que préconisés par le CGNC, aux principes et méthodes d'évaluation relatifs à l'évaluation des dettes libellés en monnaies étrangères. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour risques de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	L'impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de -238 083 924,35 dhs
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT
Les biens mis en concession sont présentés à l'actif du bilan dans une rubrique intitulée "Immobilisations corporelles en concession"	Situation spécifique d'ADM Amélioration de l'information financière	Aucun incidence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	481 503,27	481 503,27
* Valeurs remises au cédantes		
* Autres engagements donnés	340 672 732,87	284 457 817,34
Total (1)	341 154 236,14	284 939 320,61

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS RECUS

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	907 349 972,37	778 330 496,87
* Cautions Reçues sur marché en USD	1 557 403,57	2 002 991,18
* Cautions Reçues sur marché en EURO	60 511 755,77	120 795 777,70
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	17 923 437 381,31	18 933 998 594,07
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19 717 361 948,34	17 627 107 965,56
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 900 000 000,00	2 900 000 000,00
* Dépôts et cautionnements reçus	20 968 050,40	20 968 350,40
TOTAL	41 531 186 511,76	40 383 204 175,78

SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
Sûretés reçues				NEANT	

(1) - Gage:1 Hypothèque; 2 Nantissement; 3 - Warrant; 4 - Autres; 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
ADM - PARK	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/2020			
ADM - PROJET	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/2020			
TOTAL		1 000 000		996 000					

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Deloitte

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Batiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
La Société Nationale des Autoroutes du Maroc
Rue Ma-Al-Aimne (Hay Ryad)
Rabat

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Nationale Des Autoroutes Du Maroc S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 26 607 544 303,70 dont une perte nette de MAD 535 964 667,79. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 30 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Nationale Des Autoroutes Du Maroc S.A au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur :

- L'état 2, qui expose la dérogation aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le Code Général de la Normalisation Comptable, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises.
- L'état A1 qui expose les actions mises en place par la société pour recouvrer le crédit de TVA et précise le délai de récupération de cette créance.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>■ Évaluation des immobilisations corporelles en concession.</p> <p>Le bilan de la société comprend des immobilisations corporelles en concession s'élevant à MMAD 67 444.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de perte de valeur lié à des facteurs internes ou externes, comme, par exemple, la détérioration de la performance, l'évolution de l'environnement économique, des conditions de marché défavorables, l'évolution du trafic et des changements de législation ou de réglementation.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en concession en cas d'identification de la détérioration de la performance, des principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ».</p> <p>Les immobilisations incorporelles du domaine concédé impactent de manière significative les comptes de la société et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur récupérable. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de immobilisations incorporelles du domaine concédé constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des procédures mises en place par la direction pour la détermination des indices de perte de valeur et de la valeur actuelle. Examiner par sondage les contrôles clés mis en place par la direction et analyser son appréciation sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur des immobilisations corporelles en concession. Comme indiqué au niveau du paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires », aucun indicateur de perte de valeur impliquant la mise en œuvre d'un test de dépréciation n'a été identifié par la société au 31 décembre 2020.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>■ Évaluation des provisions pour obligation de maintien en état de l'infrastructure</p> <p>Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires. Ces provisions, d'un montant de MMAD 4 352 au 31 décembre 2020, sont estimées sur la base d'un programme pluriannuel des grosses réparations et comptabilisées comme présenté dans le paragraphe « Provisions pour risques et charges » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ».</p> <p>Les provisions pour maintien en état des ouvrages concédés impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la Direction pour évaluer les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés ; Examiner par sondage les contrôles clés mis en place par la Direction pour évaluer les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés ; Procéder à l'analyse des dépenses prises en compte dans la constitution des provisions, en examinant la cohérence des hypothèses et des données clés du programme pluriannuel des grosses réparations.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUADA KORACHI
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A



Abdelaziz ALMECHAT
Associé

BILAN ACTIF

	31-déc.-20	31-déc.-19
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	92 194	84 839
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	68 249 997	67 881 353
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	2 920	2 210
Impôts différés actifs	992 491	992 491
Instruments dérivés	0	0
Autres actifs non courants	2 914 000	3 867 865
Total actif non courant	72 251 602	72 828 759
Actif courant		
Autres actifs financiers	1 669 442	1 200 209
Stocks	28 217	35 109
Clients et autres débiteurs	224 770	215 596
Autres actifs courants	571 585	99 904
Trésorerie et équivalents de trésorerie	340 516	268 165
Total actif courant	2 834 529	1 818 983
TOTAL DE L'ACTIF	75 086 131	74 647 742

BILAN PASSIF

	31-déc.-20	31-déc.-19
Capitaux propres		
Capital	15 715 629	15 715 629
Réserves consolidées	-7 977 794	-8 235 135
Ecart de réévaluation	15 291 812	15 346 028
Résultat de l'exercice	-932 608	247 341
Capitaux propres part du Groupe	22 097 039	23 073 862
Intérêts minoritaires		
Total des capitaux propres	22 097 039	23 073 862
Passif non courant		
Emprunts non courants	38 384 730	37 233 346
Impôts différés	6 870 257	6 894 592
Provisions non courantes	3 751 951	3 167 349
Autres passifs non courants	167 558	143 253
Total passif non courant	49 174 495	47 438 540
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	750 894	784 069
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 407 900	1 642 931
Dettes d'impôt sur le résultat	0	0
Provisions courantes	280 174	571 835
Autres passifs	1 337 441	1 082 665
Découvert	38 190	53 839,80
Total passif courant	3 814 598	4 135 340
TOTAL DU PASSIF	75 086 131	74 647 742

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31-déc.-20	31-déc.-19
Chiffre d'affaires dont :	3 027 137	3 712 199
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	2 421 367	3 297 009
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	605 770	415 190
Achats et charges externes	-1 354 631	-1 476 650
Charges de personnel	-225 142	-224 604
Impôts et taxes	-6 525	-8 568
Dotations aux amortissements	-854 240	-558 426
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	250 555	402 642
Autres produits et charges d'exploitation	-14 081	97 573
Résultat opérationnel courant	823 074	1 944 166
Autres produits et charges opérationnels	6 535	27 581
Résultat opérationnel	829 609	1 971 747
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-2 086 447	-1 500 711
Coût de l'endettement financier net	-2 086 447	-1 500 711
Autres produits et charges financiers	348 587	-195 732
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	0
Impôt sur le résultat	-24 356	-27 963
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-932 608	247 341
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Résultat net	-932 608	247 341
- dont part du Groupe	-932 608	247 341
- dont intérêts minoritaires		
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	-30	8
- résultat dilué par action (part du Groupe)	-30	8

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	déc-20	déc-19
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 414 537	649 088
Résultat net	-932 584	247 341
Dotations nettes aux amortissements et provisions	546 196	354 233
Gains et pertes de change latente	477 545	-149 042
Résultat sur cessions	-	-3 827
Autofinancement	91 157	448 704
Charge nette d'intérêts	1 714 927	1 473 080
Variation des impôts différés	22	-20
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	702 533	457 922
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	2 508 640	2 379 685
Acquisition d'immobilisations	-638 114	-448 718
Actifs et passifs financiers non courants	27 624	70 011
Total des acquisitions d'actifs non courant	-610 490	-378 707
Cessions d'immobilisations	-	3 827
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	-610 490	-374 880
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Remboursement d'emprunts	-1 768 441	-1 681 141
Emission d'emprunts	2 200 000	2 000 000
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital	-	-
Intérêts financiers nets versés	-1 772 477	-1 558 216
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	-1 340 918	-1 239 357
Variation de trésorerie (I + II + III)	557 232	765 449
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 971 769	1 414 537

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/12/2019	15 715 629	6 923 370	241 723	22 880 722	-	22 880 722
Affectation du résultat précédent		241 723	-241 723			
Frais d'augmentation de capital						
Dividendes versés aux actionnaires						
Ecart de réévaluation net		-54 217		-54 217		-54 217
Résultat net			247 341	247 341		247 341
Impact PGR						
Impact TVA						
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
Divers		17		17		17
Capitaux propres au 31/12/2019	15 715 629	7 110 894	247 341	23 073 863	-	23 073 863
Capitaux propres au 1/1/2020	15 715 629	7 110 894	247 341	23 073 863	-	23 073 863
Affectation du résultat précédent		247 341	-247 341			
Frais d'augmentation de capital						
Dividendes versés aux actionnaires						
Ecart de réévaluation net		-54 216		-54 216		-54 216
Résultat net			-932 608	-932 608		-932 608
Impact PGR						
Impact TVA						
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
Divers		10 000		10 000		10 000
Capitaux propres au 31/12/2020	15 715 629	7 314 018	-932 608	22 097 039	-	22 097 039

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2020

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31/12/2020, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (AMMC) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31/12/2019 ET 31/12/2020

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession. La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

3.1 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants :

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'ETAT en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation; les ajustements étant portés au compte de résultat.

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA.

En effet, historiquement et jusqu'à 2015 le crédit de TVA au niveau de la société était une situation structurelle et en augmentation continue, cela était due à :

- Le montant important de la TVA récupérable au taux de 20% généré essentiellement par les investissements inscrits dans le cadre des contrats programmes couvrant 2015 et antérieurs ;
- Un niveau de TVA collecté à 10% jusqu'à 2015 ne permettant pas d'absorber cette récupération au vue de décalage entre le niveau de l'investissement et le C.A généré ainsi que par le différentiel de Taux.

Consciente de cette problématique ADM a entrepris plusieurs actions pour agir sur ses causes à savoir :

- Révision du taux de TVA sur le Chiffre d'affaires qui passe de 10 à 20% à partir de 2015
- Signature de conventions d'investissement à partir de 2018 permettant d'exonérer tous les projets d'investissements de la TVA. Ces conventions couvrent les investissements dont les réalisations s'étalent sur les 3 prochains exercices (y compris 2021) et ADM continuera à mettre en place des conventions d'exonérations des investissements futurs jusqu'à absorption totale du crédit de TVA ;

Cette politique a permis d'agir efficacement sur le crédit de TVA qui a diminué depuis fin 2016 à ce jour de plus de 1,2 milliards de dhs.

Cette tendance sera, avec application des mêmes actions, soutenue dans les exercices futurs pour une récupération totale du crédit de TVA en 2027.

Le crédit de TVA s'élève à un montant de 3 329 488 KMAD au 31 décembre 2020. Cette créance a été actualisée en fonction d'un échéancier de récupération sur 7 ans. En effet, Le BP de la société démontre une récupération totale du Crédit de TVA en 2027.

4. Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5. Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 15 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6. Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.

A noter également que l'IFRS 16 et IFRIC 23 sont entrés en vigueur en 2019 mais leurs impacts sur les comptes d'ADM n'ont pas été significatifs.

7. Dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes...).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables et autonomes. La société a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité. En effet, le réseau autoroutier est géré dans le cadre d'un contrat de concession unique regroupant tous les tronçons autoroutiers et constitue par conséquent une seule UGT ;

Conformément à la norme IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex. : évolution significative des données de trafic...) ou internes (ex. : diminution significative du chiffre d'affaires...).

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la société examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et juste valeur diminuée des coûts de vente.

3.2 COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions de dh)	31.12.2019	Augmentation	Diminution	31.12.2020
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	69 311 861	627 515	-	69 917 632
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	1 430 508	258 871	-	1 667 634
Valeurs nettes	67 881 353	368 644	-	68 249 997

L'augmentation des immobilisations incorporelles en concession s'explique essentiellement par les travaux de triplement des tronçons de Casablanca-Berrechid, le Contournement de Casablanca et les projets d'automatisation.

2. Autres Actifs non courants

(en millions de dh)	Déc-2019	Déc-2020	%
Impôts différés actifs	992,00	992,00	0,0%
Instruments dérivés (trading)	-	-	-
Autres débiteurs non courants	3 867,87	2 914,00	-24,7%
TOTAL	4 860,4	3 906,5	-20%

a. Les impôts différés actifs

Au 31.12.2020, ils comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé.

(en milliers de dirhams)	DEC-2019	DEC-2020
Amortissement fiscalement différé	992 491	992 491

b. Crédit de TVA :

Cette créance qui a été actualisée en fonction d'un échéancier de récupération est détaillée comme suit :

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2020
Créances TVA à fin 2008	077 635
Créances TVA de l'année 2009	874 964
Créances TVA de l'année 2010	412 007 1
Créances TVA de l'année 2011	916 022 1
Créances TVA de l'année 2012	449 577
Créances TVA de l'année 2013	937 342
Créances TVA de l'année 2014	113 236
Créances TVA de l'année 2015	319 106
Créances TVA 2016	-16 248
Créances TVA 2017	-246 900
Créances TVA 2018	-341 787
Créances TVA 2019	-420 295
Créances TVA 2020	-243 828
Créance TVA à la date d'arrêt	037 624 3
Effet actualisation	- 294 549
Créance TVA actualisée	488 329 3

(en milliers de dirhams)	Brut	Effet actualisation	Montant actualisé
part < 1 an	459 159 422	-6 671 549	910 487 415
part > 1 an	666 877 201 3	-287 877 606	061 000 914 2
Total	125 037 624 3	-294 549 154	971 487 329 3

3. Autres actifs courants

(en millions de dh)	Déc-2019	Déc-2020	%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 200,2	1 669,4	39,1%
Autres débiteurs courants	99,9	571,6	472,1%
TOTAL	1 300,1	2 241,0	72%

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA pour 415 millions de dhs.

4. Provisions

(en millions de dh)	Au 31.12.2019	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 31.12.2020
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	3 684,5	327,1	- 64,8	3 946,8
Provisions pour risques et charges	54,7	30,6	-	85,3
TOTAL	3 739,2	357,7	- 64,8	4 032,1

(*) ont part > 1 an KMAD3 666 665 au 31.12.2020.

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31/12/2020 de 4 361 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons.

Le montant actualisé de cette provision au 31 décembre 2020 est de 3 947 millions de dhs avec un impact résultat de -262 millions de dhs.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en millions de dh)	Dec-2020	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 669	1 669	-	-
Trésorerie	341	341	-	-
Sous-total actifs financiers	2 010	2 010	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	39 793	1 408	8 382	30 003
Fournisseurs	751	751	-	-
Decouvert	38	38	-	-
Sous-total passifs financiers	40 582	2 197	8 382	30 003

6. Passifs éventuels

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2017 à 2020 peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal.

7. Chiffre d'affaires

en millions de dh	Déc-2020	Déc-2019	%
Chiffres d'affaires	3 027,1	3 712,2	-18%
<i>Dont</i>			
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	2 421,4	3 297,0	-27%
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	605,8	415,2	46%
Autres produits	81	122,4	-106%
Intercos	- 94,9	- 24,9	281%
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	3 013,3	3 809,8	-21%

• Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure :

La diminution du C.A péage de 27 % est directement liée à la baisse du trafic vu la situation de crise sanitaire et son impact sur le niveau du trafic sur le réseau autoroutier.

• Chiffre d'affaires lié à la construction de l'infrastructure :

Il correspond à l'augmentation des immobilisations incorporelles du domaine concédé. Il s'est amélioré en 2020 de 46%, due essentiellement par les travaux de triplement des tronçons de Casablanca-Berrechid, le Contournement de Casablanca et les projets d'automatisation.

8. Charges d'exploitation

(en millions de dh)	Déc-2020	Déc-2019	%
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	605,8	415,2	46%
Energies et Fournitures	20,2	20,7	-2%
Achat de travaux, études et prestations de services	171,5	191,2	-10%
Entretien routier	421,0	602,4	-30%
Entretien et réparation des biens mobiliers	20,1	15,7	28%
Divers	210,8	256,2	-18%
Intercos	- 94,9	- 24,9	281%
TOTAL	1 354,6	1 476,6	-8%

Les achats et charges externes ont connu une baisse de 8% expliquée essentiellement par la baisse des charges liées l'entretien des infrastructures en concession.

9. Coût de l'endettement

(en millions de dh)	DEC-2020	DEC-2019	%
Intérêts et charges financières assimilées	1 772	1 561	13%
Variation de juste valeur des instruments financiers	6	- 13,22	-148%
Effet actualisation	230	- 95	-343%
Autres retraitements	79	47	66%
Coût de l'endettement	2 086	1 501	39%

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une hausse de 39% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement d'une part par la hausse de la charge relative aux intérêts et charges financières assimilées due au paiement de la soule relative au reprofilage de la dette de 334 Mdhs, et d'autre part par l'effet d'actualisation relatif au crédit de TVA chiffrant un impact de 295 Mdhs.

10. Engagements

• Engagements donnés :

Le Conseil D'administration d'ADM a approuvé en date du 30 mars 2016 une convention de partenariat conclue par la société avec le Ministère du Transport et de la Logistique, pour l'aménagement de deux pénétrantes entre l'autoroute de contournement de Rabat et la ville de Rabat.

Elle s'inscrit dans le cadre de la convention globale, Rabat ville lumière, signée devant sa Majesté le ROI le 12 mai 2014. Le management d'ADM a accepté d'engager ces dépenses, car ils généreront une augmentation certaine du trafic.

Le montant estimé de cet engagement est de 250 MDHS dont 56 MDHS ont été réalisés jusqu'au 31 décembre 2020.

ENGAGEMENTS RECUS (en dh)	DEC-2019	DEC-2018
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	907 349 972,37	778 330 496,87
* Cautions Reçues sur marché en USD	1 557 403,57	2 002 991,18
* Cautions Reçues sur marché en EURO	60 511 755,77	120 795 777,70
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	17 923 437 381,31	18 933 998 594,07
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19 717 361 948,34	17 627 107 965,56
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 900 000 000,00	2 900 000 000,00
* Dépôts et cautionnements reçus	20 968 050,40	20 968 350,40
TOTAL	41 531 186 511,76	40 383 204 175,78

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures: risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une «politique de gestion des risques» approuvée par la direction générale.

ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1ER JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

Deloitte

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Batiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de
La Société Nationale des Autoroutes du Maroc
Rue Ma-Al-Aminine (Hay Ryad)
Rabat

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc et de ses filiales (Groupe ADM), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres consolidés et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés KMAD 22 037 039 dont une perte nette consolidée de KMAD932 608. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 30 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur le point 3 de la Note 3.1 de l'annexe aux états financiers consolidés qui expose les actions mises en place par la société pour recouvrer le crédit de TVA et précise le délai de récupération de cette créance. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>■ Évaluation des immobilisations incorporelles du domaine concédé.</p> <p>Le bilan du groupe comprend des immobilisations incorporelles du domaine concédé s'élevant à un montant net de MMAD 68 250.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de perte de valeur lié à des facteurs internes ou externes, comme, par exemple, la détérioration de la performance, l'évolution de l'environnement économique, des conditions de marché défavorables, l'évolution du trafic et des changements de législation ou de réglementation.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations incorporelles du domaine concédé en cas d'identification d'un indicateur de perte de valeur selon les principes décrits au point 7 « Dépréciation et pertes de valeur des actifs » de la Note 3.1 de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Les immobilisations incorporelles du domaine concédé inspecté de manière significative des comptes du Groupe et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur recouvrable. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de immobilisations incorporelles du domaine concédé constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des procédures mises en place par la direction pour la détermination des indices de perte de valeur et de la valeur recouvrable. Examiner par sondage les contrôles clés mis en place par la direction et analyser son appréciation sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur des immobilisations incorporelles du domaine concédé. Comme indiqué au niveau du point 7 « Dépréciation et pertes de valeur des actifs » de la Note 3.1 de l'annexe aux états financiers consolidés, aucun indicateur de perte de valeur impliquant la mise en œuvre d'un test de dépréciation n'a été identifié par la Direction au 31 décembre 2020.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>■ Évaluation des provisions pour obligation de maintien en état de l'infrastructure</p> <p>Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires. Ces provisions, d'un montant de MMAD 3 667 millions de Dirhams au 31 décembre 2020, sont estimées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année et comptabilisées comme présenté au point 5 « Provisions pour maintien en l'état de l'infrastructure » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Les provisions pour maintien en état des ouvrages concédés impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la Direction pour évaluer les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés ; Examiner par sondage les contrôles clés mis en place par la Direction pour évaluer les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés ; Procéder à l'analyse des dépenses prises en compte dans la constitution des provisions, en examinant la cohérence des hypothèses et des données clés du programme pluriannuel des grosses réparations.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qui incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et résumons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et les informations et affirmations fournies par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 3

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE 2020

Face à la crise sanitaire inédite qu'a connue le monde en 2020, ADM a mis en place une stratégie de gestion de crise afin d'assurer :

- La continuité du service public au niveau du réseau national ;
- La protection des usagers et de l'ensemble des RH de ADM et celles de son écosystème ;
- La poursuite de l'ensemble des projets stratégiques notamment le triplement du contournement de Casa et Casa-Berrechid et les travaux de maintenance périodiques des autoroutes
- La préservation et le soutien de l'écosystème de ADM ;
- L'accélération des projets d'automatisation et digitalisation des processus

Télépéage : à fin 2020 ADM a enregistré plus de 1,2 Million d'utilisateurs du Pass Jawaz qui ont fait confiance et ont choisi le changement en optant pour ce mode de paiement automatique, sécurisé, simple et surtout sans surcoût, contre 808 milles abonnés fin 2019, soit une augmentation de 49%. Une campagne de communication 360° a ainsi été lancée sur la radio, la télévision et sur le digital pour remercier les clients Jawaz d'avoir participé à la réalisation de cette grande avancée technologique en matière de péage.

Le Rapport Annuel Financier, y compris l'ETIC, est consultable sur le lien suivant :

<https://www.adm.co.ma/ADM/Communication/Pages/Communications-financieres.aspx>